



FGTE  
TRANSPORTS  
ENVIRONNEMENT



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Construisons une branche dynamique et attractive ! Au lieu de rentrer dans la valse des hypocrites....

**Dans un tract du 21 janvier 2019, la Fédération Nationale des Syndicats de Transport CGT estime que nos Organisations syndicales sacrifient la formation professionnelle, et elle s'insurge contre un accord conclu le 13 décembre 2018 sur le financement du dialogue social dans le Transport Routier. A qui profite le crime ?**

Dans une branche professionnelle marquée par une forte révolution technologique et numérique avec également une pyramide des âges vieillissante, la formation professionnelle est un enjeu majeur. Dans ces conditions, nos organisations syndicales ne peuvent se satisfaire de l'accord conclu par la seule CGT, avec d'autres branches professionnelles, sur l'OPCO Mobilité, et demandent un certain nombre d'évolutions pour s'engager dans cet OPCO M.

Construire le futur ne peut se réaliser qu'avec de l'envie et non sous la contrainte !

En premier lieu, le vote par collège prévu par l'accord OPCO Mobilité, doit rester une exception dans notre branche, car non conforme à l'ANI du 11 février 2012 sur le paritarisme.

Ensuite, le poids de notre branche et les enjeux portant sur 780.000 salariés et 40.000 entreprises, justifient une place plus adéquate dans la gouvernance et le fonctionnement de l'OPCO :

- Une présidence patronale confiée au transport routier, à une personne rompue au fonctionnement des institutions paritaires, avec l'expérience éprouvée des organismes de formation et de la CPNE ;
- Une direction générale adjointe dédiée au secteur du Transport dans le cadre d'une direction bicéphale ;
- La fixation d'un de deux nouveaux seuils à 500 000 et 700.000 salariés pour la détermination du nombre de sièges par branche.

**Pour la CFDT, FO, la CFTC et la CFE-CGC nous ne saurions accepter un accord où l'intérêt des salariés de notre branche, sur un sujet d'une telle importance, ne serait pas préservé. Pour nous une négociation doit se faire dans la transparence. Hors de la négociation point de salut !**

Cette négociation, ne fait que démontrer que le dialogue social dans notre branche n'est à la hauteur ni de sa taille, ni de ses enjeux. Il n'y a pas de fatalité, repartons tous ensemble les 21 branches qui devons former l'OPCO M de demain.

**Alors pourquoi la CGT a été si prompte à signer seule l'accord constitutif de l'OPCO M, sans se préoccuper des équilibres pour le transport ? Pourquoi le stylo chaud leur a brûlé les doigts ? Quels intérêts inavouables recherchaient-ils ? Aujourd'hui les solutions nous importent plus que ces questions.**

Le secteur du transport routier connaît de très profonds bouleversements structurels et organisationnels.

Dans une branche principalement composée de nombreuses petites et moyennes entreprises, il est essentiel de disposer d'un dialogue social ambitieux et innovant au niveau de la branche, à même de proposer des solutions inédites et spécifiques aux enjeux précités.

Ce n'est qu'ainsi que notre branche pourra mener à bien des projets structurants tels que l'évolution des conditions de travail, des rémunérations, des classifications, des congés de fin d'activité, de la protection sociale et du renforcement de la prévention professionnelle et de la qualité de vie au travail.

C'est pourquoi nous avons conclu le 13 décembre 2018 deux accords fondateurs d'un renouveau de notre dialogue social : la mise en place d'une CPPNI d'une part et de moyens dédiés au dialogue social d'autre part. Ces accords permettront de disposer de moyens supplémentaires pour mieux structurer la négociation collective et développer des actions de promotion et de valorisation de la profession.

L'action menée par la **CFDT, la CFTC, FO et la CFE-CGC** permettra dans un dialogue social maximum de construire et développer sur la durée des relations sociales ouvertes et responsables, dans le souci du développement des entreprises de la branche, de l'emploi, de l'attractivité des métiers et de la fidélisation des salariés.

Bien sûr les partenaires sociaux ont souhaité que collectivement employeurs et salariés financent le développement du dialogue social, et nous l'assumons pleinement ! Car ceci assure notre indépendance face au patronat et réaffirme notre volonté de justice sociale espérée depuis 20 ans.

**Il est facile pour la CGT de se servir du populisme ambiant, en dénonçant la signature des partenaires sociaux. Il est encore plus simple pour eux, puisque donneur de leçons, d'aller jusqu'au bout de leurs actes en refusant de percevoir les bénéfices de l'accord dans le dialogue social.**

Paris, le 11 février 2019

---

#### CONTACTS PRESSE :

**CFDT**  
Patrick BLAISE  
06 82 09 02 97

**FO**  
Patrice CLOS  
06 07 56 96 53

**CFTC**  
Thierry DOUINE  
06 03 19 00 50

**CFE-CGC**  
Noël THORAVAL  
06 74 36 23 74